

## Lettre d'information - Décembre 2016

### LES ARCHIVES CADASTRALES, UN TÉMOIN DE LA VIE DES HUMAINS ET DES ANIMAUX

Parmi les répertoires d'archives récemment mis en ligne (voir notre [Lettre d'information](#) de novembre 2016), celui du cadastre (Terriers et renouvellements, cote [B 135](#)) donne accès à des documents qui s'avèrent intéressants à plus d'un titre, en particulier s'ils sont croisés avec d'autres sources.

#### Les « terriers », une mine d'informations

Les terriers (en allemand *Berein* ou *Urbar*), sont des registres fonciers, parfois accompagnés de plans, qui donnent la liste des terres relevant d'une seigneurie ou d'une autorité publique, avec le nom des tenanciers qui les cultivent, leurs droits et redevances. Dans l'ancien Evêché de Bâle, les tenures roturières sont appelées "fiefs communs" et leurs tenanciers "fiéteurs". En raison des mutations foncières, les terriers sont renouvelés ("rénovations") à intervalles réguliers.

Les opérations débutent par l'arpentage et le mesurage des parcelles ("déconfrontations" de terres, plantations de bornes), après quoi les tenanciers reconnaissent (d'où le terme de "reconnaissance") tenir leur bien des mains du seigneur – la plupart du temps l'évêque, mais aussi des familles [nobles](#) ou des établissements ecclésiastiques (chapitres de [Saint-Imier](#), de [Saint-Ursanne](#) p. ex.). Le fief est décrit précisément et situé par rapport aux quatre parcelles environnantes : de bise (est), de vent (ouest), de minuit (nord), de midi (sud).

Les reconnaissances indiquent de nombreux lieux-dits et sont d'un intérêt primordial pour les toponymistes. Ces sources ont été particulièrement utilisées dans le cadre de l'étude récente des toponymes des communes de Bâle-Campagne ([Namenbücher](#) der Gemeinden des Kantons Basel-Landschaft).

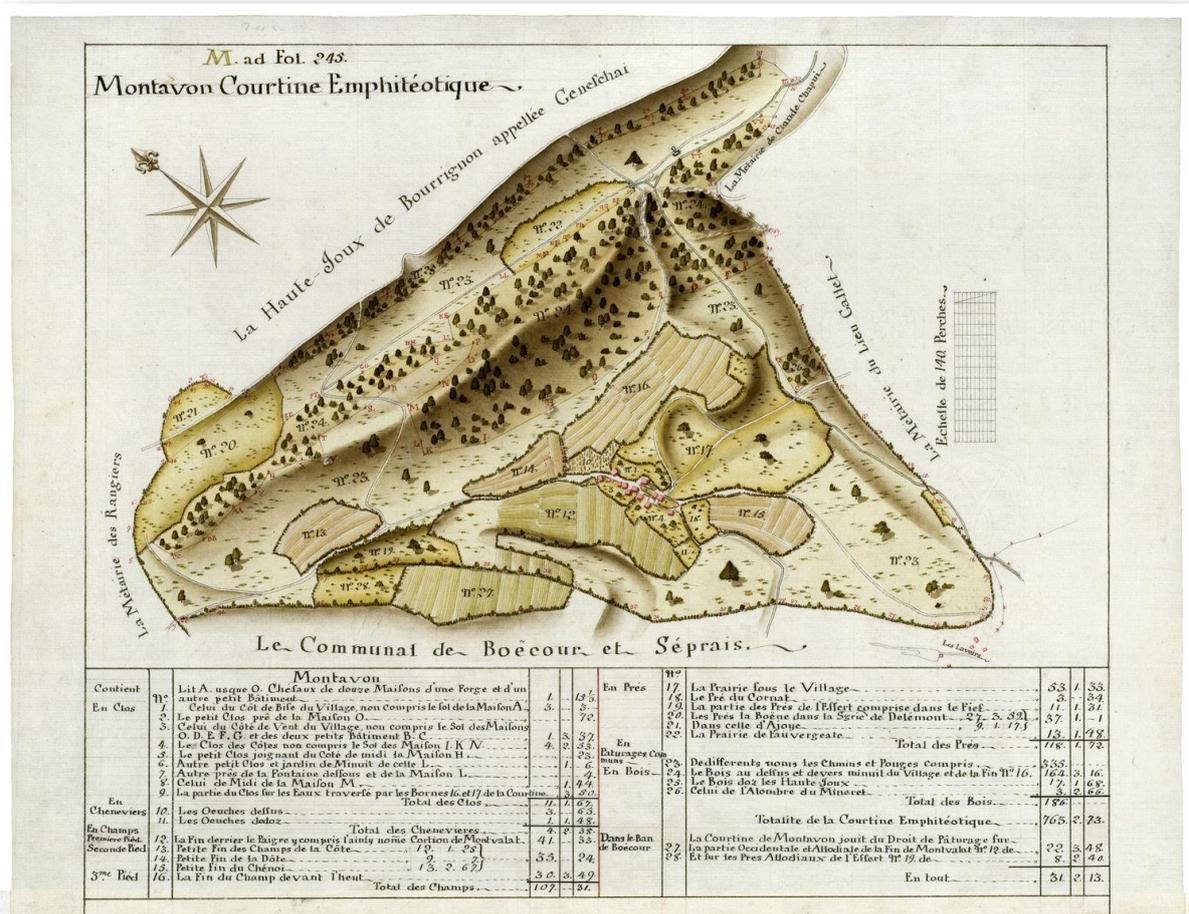
Les historiens et les généalogistes y trouveront également une quantité de patronymes (noms des personnes qui tiennent les biens). Mais de tels documents sont aussi – et surtout – précieux pour l'étude de la société et de l'économie agricole : les modes de propriété et de location des terres, ainsi que ceux de production de l'agriculture d'Ancien Régime étaient très différents de ceux d'aujourd'hui.

#### Montavon en 1771 : l'économie agricole d'un village à partir d'une reconnaissance

Montavon, petit village de la Vallée de Delémont, constitue un cas d'espèce tout à fait intéressant puisqu'il existe un plan qui représente l'intégralité de l'espace communal : le bâti, le finage et les forêts ; de tels documents sont très rares. Complétées par des sources statistiques, ces données font de Montavon un cas exemplaire qui présente et explique la situation sociale et économique d'une communauté rurale avant la Révolution.

La « courtine emphytéotique » de Montavon est une structure d'exploitation rurale fermée sur elle-même et cultivée par les co-fiéteurs, emmenés par le maire, porteur du fief tenu de Son Altesse le prince-évêque de Bâle. Les tenanciers sont tous dénommés Montavon, comme le sont déjà tous les habitants qui apparaissent dans l'enquête de 1722 dont il sera question plus loin. Ils cultivent une terre qui ne leur appartient pas en propre (mais qu'ils peuvent se transmettre par les mâles) et pour l'utilisation de laquelle ils doivent une redevance annuelle, le « canon » (20 livres), payable à chaque Saint-Martin par le porteur du fief au receveur de l'évêque à Delémont.

En 1771, en présence des fiéteurs, le conseiller aulique et commissaire à la rénovation des fiefs Pie Joseph [Bajol](#) procède à la reconnaissance dudit fief, dont un plan a été levé en 1769 par feu le notaire et géomètre Jean Joseph Girardin. Reconnaissance et plan se trouvent aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, sous la cote B 135B/128 GF, f. 244a à 256.



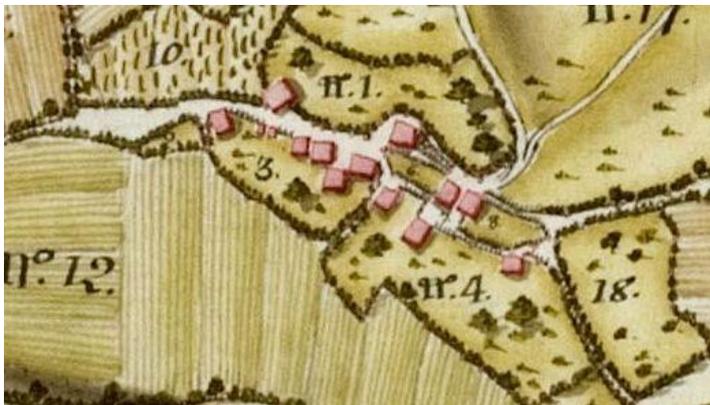
Montavon (Vallée de Delémont) en 1769. Plan aquarellé, à l'échelle, par J. J. Girardin. L'exécution est particulièrement soignée : le relief montagneux est rendu par des teintes plus sombres et chaque arbre est représenté avec son ombre portée (AAEB, B 135B/128 GF, fol. 244a). Les Archives de l'Etat de [Berne](#) conservent une « expédition au net » du même plan, réalisée en 1775 par F. J. H. Cattin.

### L'agriculture d'avant la révolution agricole

Ce plan montre les 5 types principaux d'utilisation des sols du territoire de la communauté de Montavon, une structure courante dans les vallées de l'Evêché sous l'Ancien Régime.

	Surface (journaux)	Surface (% du total)
1. Habitations (fermes, granges...)	11	1.4
2. Champs	107	14
3. Prés	118	15.5
4. Pâturages communs	335	44
5. Forêts	186	24.4

1. Le **noyau habité** et clos (les « chésaux » ou terrains bâtis de 12 maisons, d'une forge et d'un petit bâtiment) forme un habitat groupé (n° 1-9), immédiatement bordé d'« oeuches » (chenevières, de bonnes terres, n° 10 et 11) et ceint
2. de **champs** (n° 12-16) situés en fonction du relief et cultivés selon le système de **l'assolement triennal** (il y a effectivement 3 « pieds » ou « pies » ou « soles », dont une était laissée en jachère chaque année alternativement avec les 2 autres ensemencées l'une de blé et l'autre de céréales de printemps ; deux pies sont d'un seul tenant, une autre constituée de plusieurs pièces ou « fins »)
3. et de **prés** (n° 17-22), pas totalement défrichés, pour nourrir les animaux ;
4. ensuite, plus éloignés et éclatés, viennent les **pâturages** communs (n° 23), le reste du territoire, en quelque sorte ;
5. et enfin les **forêts** (n° 24-26).



*Les 12 maisons et la forge de Montavon (détail du plan précédent).*

L'agriculture d'Ancien Régime privilégie les usages collectifs (p. ex. pâturages communs) et la jachère, qui laisse un tiers des terres non productives. Peu de terres sont encloses et le bétail paît librement (libre parcours, vaine pâture) sur les pâturages ou la jachère, et même sur les prés après les foins et sur les champs après les moissons, rendant impossibles les regains ou l'introduction de la luzerne et autres plantes fourragères. Seules les fermes et les jardins attenants échappent aux pratiques communautaires. Un tel système induit des rendements assez médiocres mais permet aux ruraux dénués de biens propres de survivre économiquement.

En termes de superficie, l'emprise des habitations sur le territoire est infime (1,4 %). La part des terres labourées est faible (14%), constat à mettre en relation avec l'importance de l'élevage. A ce titre, les pâturages communs occupent presque la moitié (44%) du territoire !

### Humains et animaux à Montavon en 1722-1723

Le croisement de ces données avec d'autres sources permet p. ex. de confirmer l'importance de l'économie d'élevage. Ainsi, l'enquête de 1722-1723 réalisée dans la seigneurie de Delémont (B 173/6) – et dans d'autres bailliages de l'Evêché – révèle que Montavon, peuplé de 14 « feux » ou foyers totalisant 72 personnes (nombre peut-être surestimé car comprenant les absents ?), compte proportionnellement davantage de gros bétail (bœufs, vaches et veaux, chevaux : 78), de cochons (46), de chèvres et de brebis (57) que les autres communautés de la Vallée. Le nombre élevé de chevaux (18), possédés par les plus riches, laisse penser qu'ils remplacent, comme animaux de trait, les bœufs (38), qu'on engraisse pour en vendre la viande ; les chevaux participent peut-être aussi au transport de la mine depuis les lavoirs voisins. Les vaches (15) sont moins nombreuses que les bœufs, mais pratiquement chaque famille en possède une, produisant du lait destiné à l'autoconsommation ; presque tous nourrissent des chèvres ou des brebis, sans doute dans le même but.

Chef de famille	Personnes par feu	Chevaux	Bœufs	Vaches	Veaux	Chèvres	Brebis	Porcs
Emer	6	5	5	1			2	4
François	2			1			2	1
Mathis	5	2	6	1	1	3	2	9
Jean François	5	5	5	1	1	2	3	4
Jérie	6	1	5	1		3	3	5
Jean	5	1	2	1	1	1	2	2
Henri	3		3	1		1	3	8
Ursanne	6		2	1		doc. déchiré	4	5
Emer	5	1	4	1	1	1	3	2
Jean Jacques	5			1		1		1
Claude	4	3	1	2	2	3	1	1
Mathis	5			1		1	3	1
Jean	2							
Piera	13		5	2	1	1	12	3
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>18</b>	<b>38</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>17 ?</b>	<b>40</b>	<b>46</b>

Source : AAEB, B 173/6

L'élevage apporte un complément nutritif indispensable (lait, fromage, viande). Et surtout, il est une des rares sources de profit dans un pays où l'agriculture, qui nourrit – mal – l'essentiel de la population, est encore entravée dans son développement par les usages communautaires évoqués plus haut.

### Le recensement de 1771

Autre enquête, contemporaine de la reconnaissance de Montavon : le recensement de population ordonné par le prince-évêque à l'occasion de la crise frumentaire de 1770 (Montavon : B 198/19 et 20). Sans surprise, il indique 12 maisons, comme le plan de Girardin, abritant aussi 14 feux mais qui totalisent seulement 56 habitants, soit une population moindre qu'un demi-siècle auparavant. Outre le fait que les chiffres de 1722 sont peut-être artificiellement élevés, il est possible qu'en 1771, des personnes se soient absentes en raison précisément de la disette.

Le recensement donne le nom des chefs de famille, leur profession, le nombre d'habitants par famille (avec le détail des hommes et femmes mariés ou célibataires, petits et grands garçons

et filles). Les métiers confirment le caractère extrêmement rural de la société : presque tous sont laboureurs (7) ou manouvriers (6, qui vivent probablement de l'agriculture, sans être propriétaires de leurs moyens de production), un est charpentier et un autre cordonnier. Proportionnellement, les laboureurs et manouvriers ensemble sont plus nombreux à Montavon (86.5%) que dans le reste de la Vallée (61.5%), qui compte des métiers absents de Montavon : meuniers, sages-femmes (il n'y en a pas non plus ni à Boécourt ni à Séprais !), cabaretiers (tenanciers de café), maçons, notaires, tailleurs...

L'enquête livre encore d'autres informations qui vont plus loin que le simple recensement de population :

- Montavon ne compte ni moulin, ni scierie, ni métairie.
- Il n'y a pas de représentant de la 2<sup>e</sup> classe de population (domestiques, métayers étrangers...)
- A Montavon, on dîme « à la 11<sup>e</sup> gerbe » : c'est le taux de l'impôt ecclésiastique. Au moment des récoltes, 10 gerbes reviennent aux paysans, la 11<sup>e</sup> est due au curé.
- Aucune rente ou dîme ne sort de l'Evêché depuis Montavon (ce qui a son importance en période de disette !), à l'exception des dîmes des nobles de Flachslanden, qui possèdent en propre (en « allodial ») la fin de Monvallat.

Au-delà des chiffres, on décèle aussi des destins parfois peu enviables, comme celui des 4 enfants de feu Jean Montavon (une petite et une grande filles, un petit et un grand garçons), sans adulte dans le ménage, et dont la profession est : « pauvres » !

---

Retrouvez nos lettres d'information sur notre site [Internet](#).

Archives de l'ancien Evêché de Bâle  
 Annonciades 10  
 CH-2900 Porrentruy 2  
 T +41 (0)32 466 32 43  
[info.archives@aaeb.ch](mailto:info.archives@aaeb.ch)  
[www.aaeb.ch](http://www.aaeb.ch)

